

**LE TRANSPORTS INTERURBAINS
DE VOYAGEURS
EN PAYS DE LA LOIRE**

**QUELLES ADAPTATIONS POUR
DEMAIN ?**

**Jean-Paul
OURLIAC**

**Directeur Régional de l'Équipement
Pays de la Loire**

spécifique

Un secteur moins connu que l'urbain, sauf au travers de réflexions, documents de planification sectoriels, thématiques propres aux AOT

Un secteur depuis près de 25 ans , décentralisé et confié aux AOT

Conclusion :

- 0 Nécessaire connaissance générale, continue et approfondie de ce secteur en Pays de la Loire**
- 0 En partenariat étroit avec les différents acteurs institutionnels et professionnels**

voyageurs, un secteur en constante évolution

Des lois successives pour organiser ce secteur dans ses différentes dimensions : le droit au transport

Une influence croissante des AOT : Des lignes patrimoine d'entreprise aux lignes de service public

Un milieu professionnel de plus en plus concentré : rachat d'entreprise, groupement d'entreprises, grand groupe

Conclusion :

- 0 Une attention particulière de l'État pour ce secteur : pour un maintien d'une certaine diversité**

- 
- **Un véritable intérêt pour de telles manifestations, lieux d'échanges entre acteurs institutionnels et professionnels pour**
 - **Apprendre à se connaître différemment**
 - **Être à l'écoute des attentes de chacun**
 - **Échanger des expériences**
 - **Échanger des pratiques**
 - **Évoluer au mieux des intérêts de chacun**
 - **S'adapter demain**